

Rabat, le 13 février 2023

Communiqué

8^{ème} édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Cette 8^{ème} édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants.

L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport...

Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme.

Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord.

Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.

Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.